

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 53 (1958)
Heft: 1-fr

Artikel: Nos amies les plantes et les bêtes au pays de Genève
Autor: Hainard, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos amies les plantes et les bêtes au pays de Genève

Souvent, le naturaliste passe pour un doux maniaque, un chercheur de petite bête, aveugle au reste du monde, hors de la vie. Au contraire, à côté de la spécialisation, de l'étude toujours plus intime de la matière vivante, la science moderne considère des ensembles toujours plus étendus. La nature entière finit par lui paraître un seul être vivant et les opérations de culture, de jardinage, où nos devanciers ne voyaient que la mise en ordre d'un horrible chaos, le naturaliste se demande si elles ne sont pas une mutilation, voire un meurtre. Comme le médecin voudrait savoir si telle drogue ne fait pas disparaître un mal local au prix d'un déséquilibre durable, le naturaliste s'inquiète des répercussions lointaines des interventions dans la nature, considérant que le monde cultivé est tout neuf en regard de l'immense durée de l'évolution sauvage.

Ainsi la protection de la nature devient toujours plus la sauvegarde d'ensembles naturels aussi vastes et complets que possible. Leur étude doit rendre nos actions moins aveugles, moins étourdies. Leur contemplation, leur existence même, à nos yeux, a une valeur esthétique, voire morale, incommensurable.

Lorsqu'en 1929, une équipe de naturalistes professionnels et amateurs, dont le Dr Pierre Revilliod prit la tête, fonda l'*Association pour la création et l'entretien de réserves naturelles dans le canton de Genève*, devenue l'« Association genevoise pour les réserves naturelles », et, maintenant, section de la Ligue suisse pour la protection de la nature, les fondateurs étaient pleinement conscients des difficultés de leur tâche. La part de la nature est précaire dans un étroit canton, toujours plus réduit à une banlieue. Mais la nécessité des réserves va croissant, ainsi que leur valeur, à mesure que s'étend la civilisation.

Notre première action fut la location et la mise en réserve des marais de Mategnin, onze hectares de marais herbeux, de buissons de saules et de vernes, d'arbres divers, faisant partie de la chaîne de marais jalonnant le pied du Jura, étapes des migrateurs.

En 1932 fut définitivement organisée la mise en réserve de la Pointe à la Bise, dernière grève sauvage de notre Petit lac, avec son fourré de roseaux, ses saules, sa prairie humide, asile de plantes rares.

En 1934, nous achetions, avec l'appui de la Ligue suisse pour la protection de la nature, le Bois du Faisan à Versoix, sept hectares de belle futaie, avec une prairie humide au bord de la Versoix, qui fut érigé en réserve scolaire.

Après diverses vicissitudes, nous obtenions, en 1945, l'achat, par la Ville et l'Etat, et la mise en réserve de la carpière de Vessy, ensemble de fosses laissées par l'exploitation du gravier, riches en batraciens et propices aux études des zoologistes et botanistes.

En 1950 enfin, nous avons pu acheter, avec l'aide de la même ligue, les marais de Mategnin, que nous louions à la commune de Meyrin depuis vingt ans. Les étangs de Vessy, cernés de villas, devront être abandonnés et probablement remplacés par la « gouille de Choulex ».

Parmi les mesures de protection du paysage que nous avons soutenues, citons le classement de la Boucle du Rhône sous les Roches de Cartigny, devenue un bras mort à la suite de la rectification du fleuve en aval de l'usine de Verbois, et la très importante action entreprise, conjointement avec l'Etat et la Ligue du Patrimoine national, pour la sauvegarde et le classement de ce site magnifique: l'Allondon.

Une pensée enfin au Port de Genève, réserve bien antérieure à la fondation de notre association, qui n'a rien d'un paysage sauvage, mais n'en est pas moins une fenêtre ouverte sur le vaste monde des migrateurs et une pépinière d'ornithologues.

Ainsi, nous avons une belle gamme de réserves. Mategnin, toujours plus touffu, proche des grands bois, du Jura sauvage, où s'arrêtent les chevreuils, où parfois apparaît, dans l'eau noire d'un canal, enfoui dans les roseaux, la tête étrange de la cistude, notre tortue, qui y a toujours existé.

La Pointe à la Bise, hélas toujours plus polluée, cernée par le camping qui, assez étrangement, se passionne pour la nature et la maltraite, est pourtant le dernier morceau du lac naturel, avec ses vases, ses cailloux où, dans le bleu ineffable de mars, noyant lac, Jura et ciel, les canards barbotent et lustrent leur plumage, les échassiers courent, sondent le limon ou se reposent sur une patte; ses roseaux où éclatent le caquet des foulques, le chant rauque des effarvattes, les cris de la poule d'eau et du râle, où se glisse le long des hampes la nichée étrange du petit héron blongios; ses roseaux agités par les remous des carpes et des tanches en fraie, dortoir automnal de dizaines de milliers d'étourneaux, d'hirondelles, de bergeronnettes dont les nuées tourbillonnantes emplissent le ciel. Quant au Bois du Faisan, avec ses chênes, avec ses grands hêtres, il est la côte où renards et blaireaux creusent leurs tanières, dominant la luxuriante prairie humide, gagnée par l'aunaie et qui abrite nos premiers castors languedociens, appelés à devenir de bons Suisses, comme tant de familles humaines.

Heimatschutz, Naturschutz, le peuple les confond un peu. A-t-il tellement tort? Les vieilles pierres, le travail de l'artisan rustique, ne nous émeuvent pas seulement par le recul du temps. Ils le font par l'authenticité, la densité d'une nature humaine, fruit nécessaire d'un sol, d'une race, d'une culture. La toute-puissance technique, en nous libérant de toute contrainte, ôte à notre travail tout caractère. Nous choisissons à notre fantaisie nos pères parmi les Incas, les nègres, les Papous. C'est dire un peu que nous n'en avons plus. Et c'est pour cela, tout au fond, que nous tenons tant à ce que la nature ne les subisse pas, ces fantaisies, et qu'elle reste elle-même.

Robert Hainard

Bibliographie

Collection «Trésors de mon pays»

Estavayer-le-Lac

M. Henri Droux habite Fribourg, mais, depuis longue date, passe ses vacances d'été à Estavayer; de sorte qu'il en parle comme ferait un amoureux. Sa ferveur vibre à chaque ligne, et il vous la fait partager sans peine. Il connaît la navigation à voile et les pêcheurs. Il a tâté le pouls de la vie locale, et sait où rencontrer les personnages pittoresques dont la petite cité est particulièrement riche (sans oublier les fameuses grenouilles-marionnettes du colonel Perrier). Il n'aime pas – et on le comprend – les automobiles blasphématoires qui foulent le tapis de roseaux préparé pour la procession de la Fête-Dieu. S'il nous conte un brin d'histoire, c'est surtout pour s'étonner que l'étendue d'eau qu'on embrasse ici tout entière du regard porte le nom usurpé de Neuchâtel et non pas d'Estavayer: cette seigneurie ne fut-elle pas pendant des siècles la reine du lac?

Jacques Thévoz, le photographe, y va de ses meilleurs tours et de ses meilleures tours. Il nous présente des poissons pris au filet, en gros plan,

ou un jeu d'eau à l'envers qui fait frissonner tout le paysage. Mais pourquoi a-t-il oublié la porte de Thiolleyres et, surtout, celle qui ferme la ville du côté de Grandcour? C. B.

Grandson

Grandson, pour le commun des mortels, c'est avant tout une bataille, probablement aussi un château, et peut-être un cigare... Et, bien sûr, M. Léon Michaud nous parle congrûment de tout cela. Il apporte même, de la petite histoire qui entoure la fameuse défaite du Téméraire, quelques détails aussi intéressants que peu connus; il rappelle opportunément le mot de P. Grellet qui, sur le chemin de ronde du castel, parlait de « Carcassonne en miniature ».

Mais il a bien d'autres choses encore à nous dire, de cette petite ville et de son passé. Il y aurait tout un livre à faire sur les prestigieux sires de Grandson, dont le chevalier-poète Othon est le plus populaire, et dont les descendants se rencontrent encore en Angleterre sous le nom de « lords Grandisson ». Et, avant d'ar-